



# Journée des animateurs SAGE du bassin Rhin-Meuse

28 septembre 2015

SAGE de la Largue - Manspach



## Ordre du jour

### MATIN

- Présentation du SAGE de la Largue
- Préparation de la réunion des présidents de CLE du 10 novembre 2015

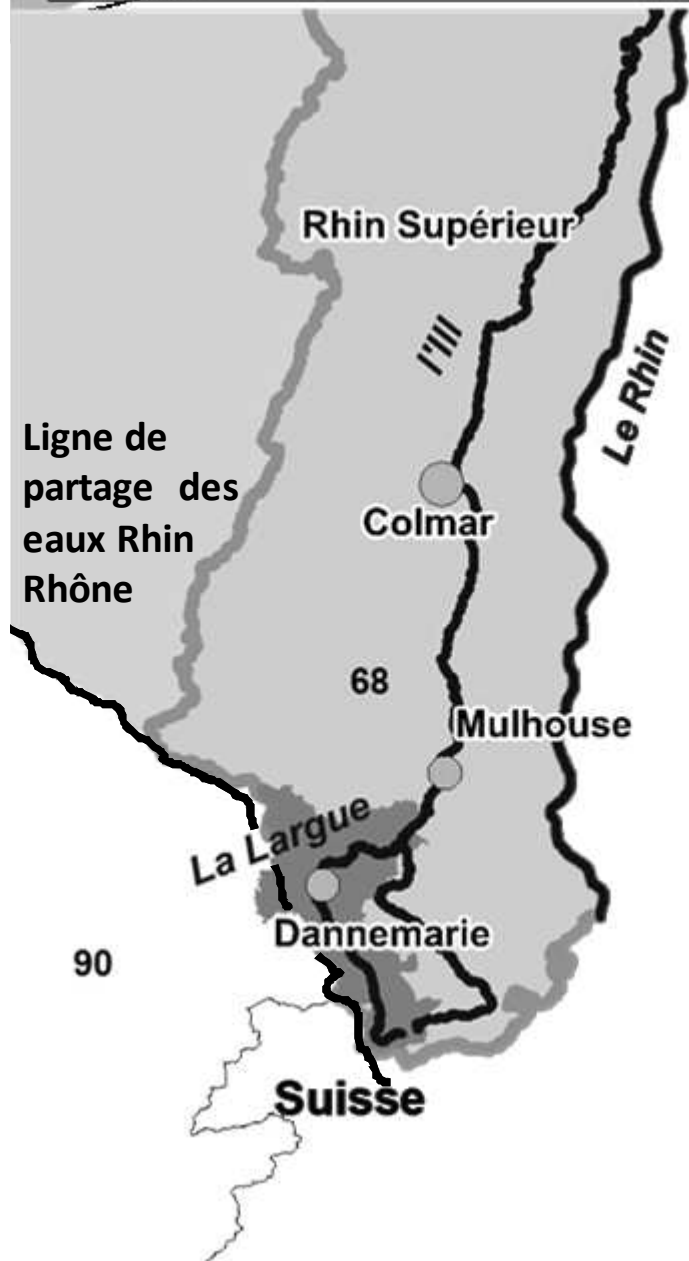
### APRES-MIDI

- Visite de terrain

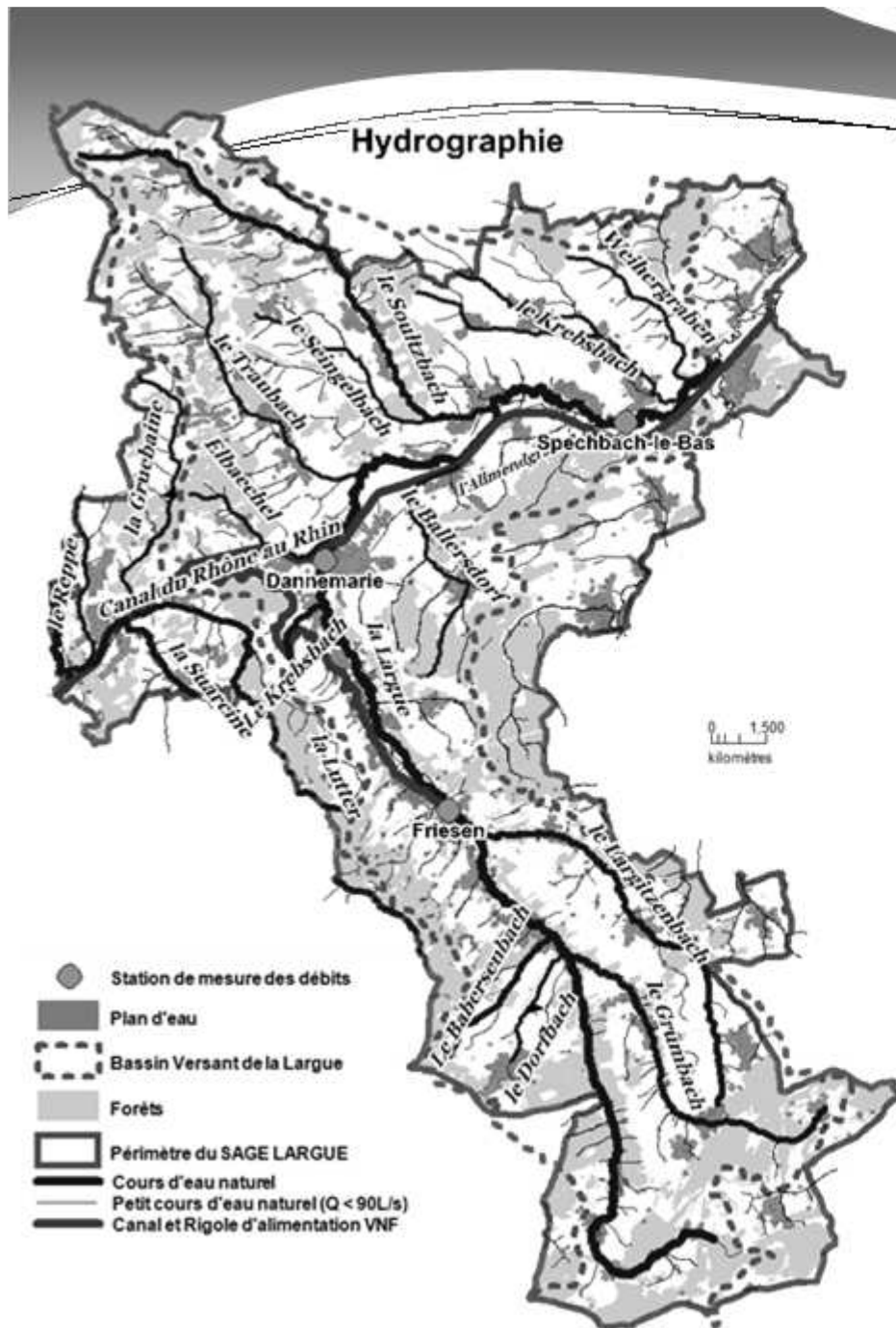
**SMARL  
SAGE Largue**



# Situation



Source: PIGNÉ 2010 et BD TOPOMÉTRIQUE (IGN) 2011



- Superficie 360 km<sup>2</sup>
- 160 km de linéaire de cours d'eau principaux
- Largeur : 50 km de long
- Canal du Rhône au Rhin: bief de partage des eaux à Valdieu-Lutran à 341,5 mètres d'altitude
- Rigole d'alimentation du canal du Rhône au Rhin 13 km

## Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la renaturation du bassin Versant de la Largue et du secteur de Montréux



- 68 communes
- 40 000 habitants
- 32 unités de distribution d'eau potable (69 captages)
- 28 stations épuration raccordant 45 communes (31 500 habitants)
- 3 600 ha de prairies permanentes (1 193 ha soutenus par des MAET)
- 58 communes au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Renaturation du Bassin Versant de la Largue et du secteur de Montréux





**COMITE SYNDICAL DU SMARL 118 Délégués**

# SMARL

## 22 ans

Signature du SAGE par le Préfet du Haut Rhin le  
24 sep



### Protection de 1 000 ha de zones inondables naturelles

Création  
du SMARL

• 1992

Etude  
Globale du  
Bassin  
versant

• 1994

Adhésion  
du Secteur  
de  
Montreux

• 1997

Plan de  
Prévention  
des  
Risques  
Inondation

• 1998

SAGE de la  
Largue

• 1999

Animation  
Natura  
2000

• 2010

Révision  
du SAGE

• 2011



# 1999 Le préfet a signé la « Bible de l'eau »

Le préfet du Haut-Rhin, M. Prieur, a découvert la « maison de la nature », vendredi en fin d'après-midi, à Altenach.

Mais il est venu particulièrement dans ce village, pour signer officiellement, le SAGE (Schéma d'aménagement et

de gestion de l'eau); le premier en Alsace et le deuxième de France, après la Drôme. A cette cérémonie, assistaient le sous-préfet Cavard, des maires et des représentants des administrations concernées.

Cela a déjà commencé par la protection des zones fragiles. Il est impératif de soutenir la qualité de nos rivières ».

Le préfet déclarait, quant à lui : « Nous ne coupons pas de ruban aujourd'hui. Mais nous sommes en présence d'une sorte de monument. Ce document est issu d'une longue consultation. Il résume les options et engagements pris pour cette rivière de la Largue et le bassin aquatique du versant et du secteur de Montreux, ce qui représente 68 communes ». Il remercia tous les artisans de ce SAGE.

Et le représentant de l'Etat rend hommage à Daniel Dietmann « qui a porté le SAGE sur les fonts baptismaux ».

Il souligne que l'eau fait partie du patrimoine de la nation. « Je vais signer ce document. Il n'est pas une fin en soi, mais un commencement. Les décideurs auront à prendre les engagements pris dans celui-ci ».

G. P.



Le préfet, M. Prieur, a signé l'important document.

## « Eviter le génocide de l'eau »

Daniel Dietmann, président du SMARL (Syndicat d'aménagement et de renaturation de la Largue), a présenté l'historique du SAGE, un travail de vingt-quatre mois. « Nous avons maintenant la bible de l'eau » dit-il. « Le SMARL fut en fait le socle du SAGE. Nous allons le faire vivre afin d'éviter le "génocide" de la guerre de l'eau. M. le préfet nous fait un immense plaisir, il redonne la noblesse et le respect de l'eau qu'elle n'aurait jamais dû perdre ».

Pour le conseiller général With, et maire d'Altenach, ce SAGE permettra de préserver le milieu naturel, l'aspect paysager du bassin versant.

# Création d'une exposition itinérante « une rivière un sage »

12 000 personnes



Campagne scolaire « SAGE, ma rivière »



Un passage de renaturation des cours d'eau sur l'ensemble du linéaire (160km de cours d'eau), puis un passage d'entretien sur l'ensemble du linéaire





**Nettoyage, enlèvement d'embâcles ou de déchets divers**

## Reconnexion d'annexes hydrauliques

*Ici remise en eau d'un bras  
secondaire de la Saint Nicolas*

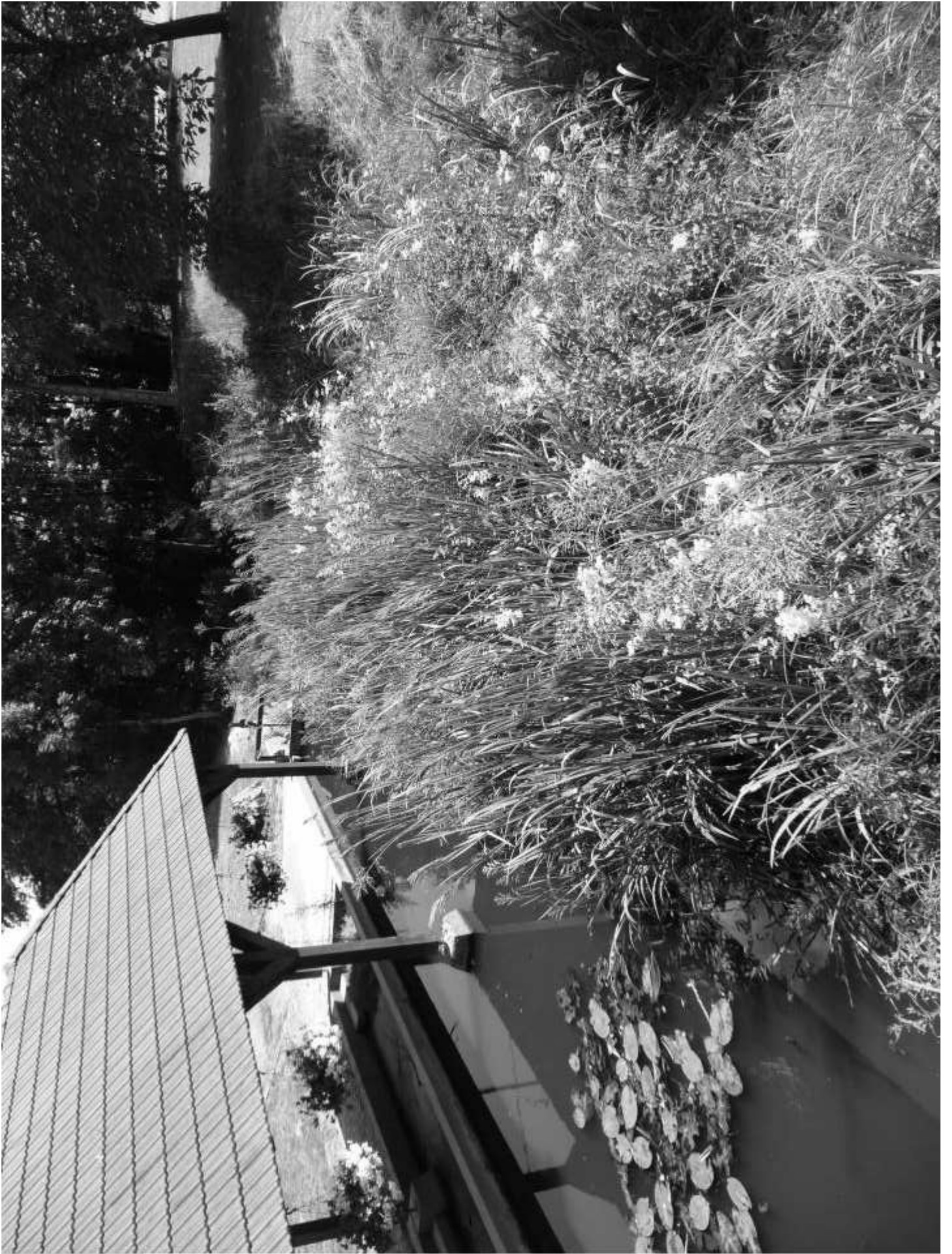














Aménagement des ouvrages (seuils), optimisation des continuités biologiques et optimisation des crues





**Amélioration des continuités écologiques**

# 18 stations d'épuration mises en service de 1999 à 2014









## Segmentation des cours d'eau



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Renaturation du Bassin Versant de la  
Largue et du secteur de Montroux  
Mairie 68210 MANSPACH



## GUIDE POUR UNE GESTION RAISONNEE DES ETANGS DU BASSIN VERSANT DE LA LARGUE

FICHES DE PROPOSITIONS D'ACTION



**Sinbio**

3 rue des Tulipes  
67000 MUTTERDOLTZ  
Tél. : 03 88 85 17 94 / Fax : 03 88 85 19 50  
Site internet : [www.sinbio.fr](http://www.sinbio.fr) / Courriel : [contact@sinbio.fr](mailto:contact@sinbio.fr)

CE 281  
Février 2011  
Indice A

ctions d'Ilots et de  
Hauts Fonds

- Limitation de création de nouveaux étangs
- Guide de bonne gestion des étangs

# Plan de Prévention des Risques Inondations

## Soutien au retour et au maintien en herbe









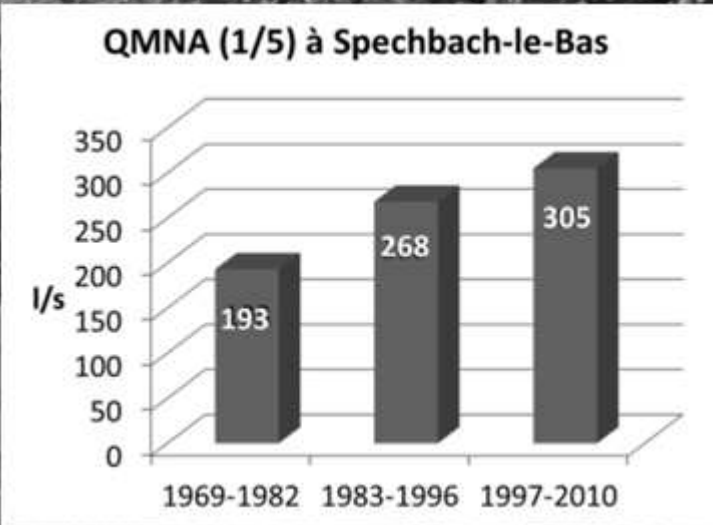
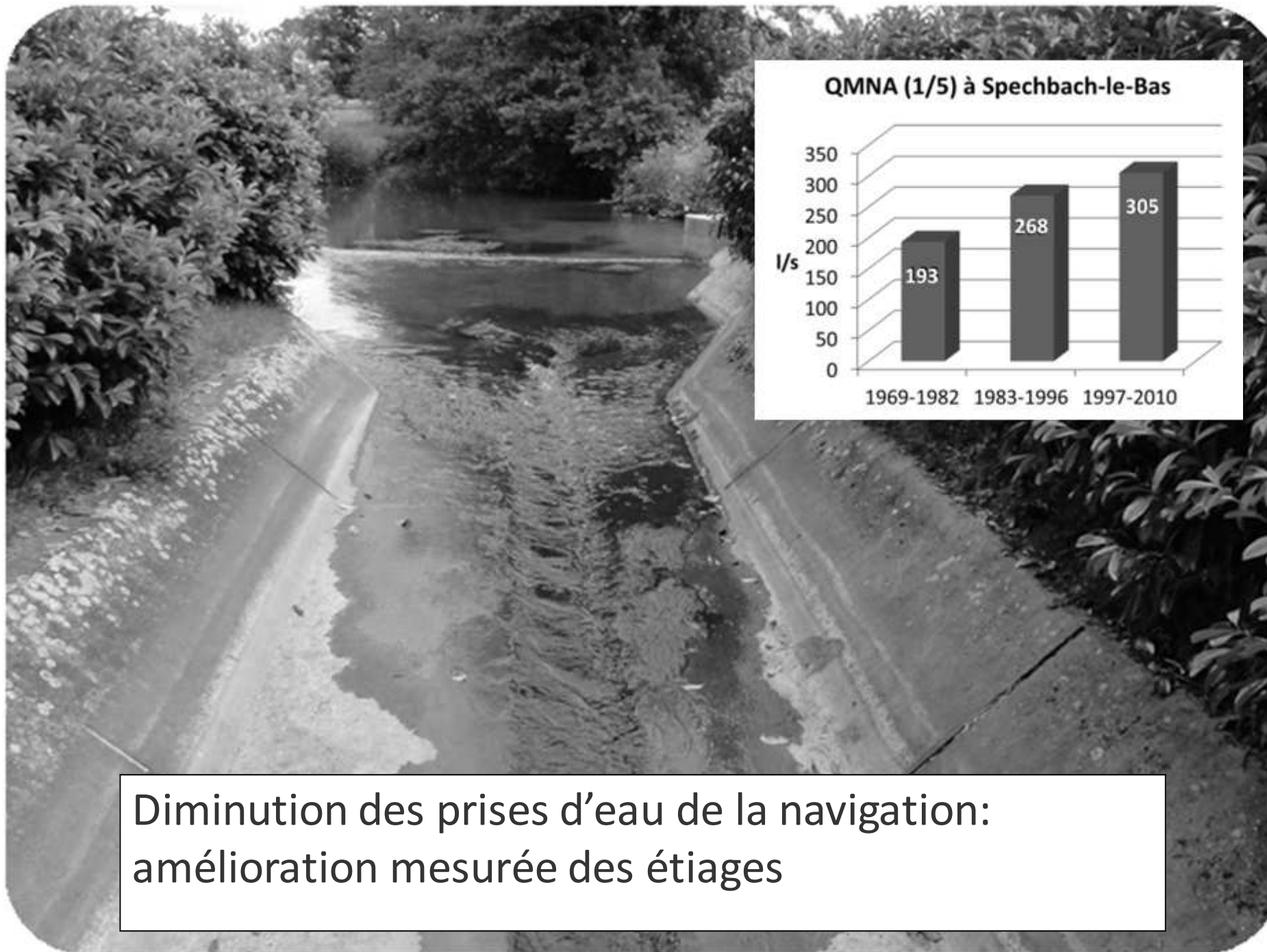




**Reconquête de zones d'expansion des crues (ici aménagement d'un déversoir de crue à Dannemarie)**

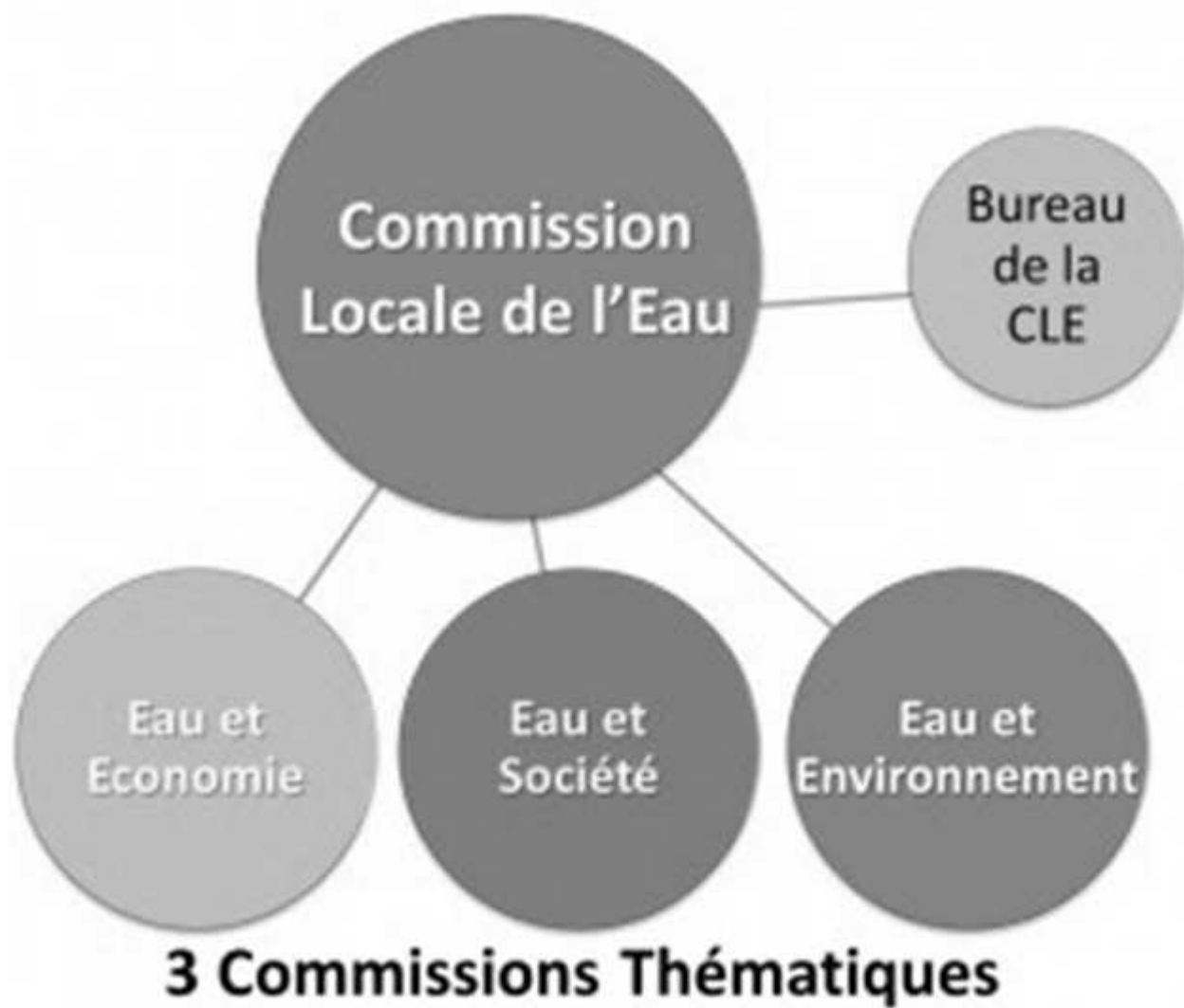
## Reconquête des zones inondables





Diminution des prises d'eau de la navigation:  
amélioration mesurée des étiages

# Révision du SAGE



- 2011 à 2015
- 9 Commissions Locales de l'Eau
- 24 Commissions Techniques
- 7 Commissions zones humides



## Thème 1 : Qualité des eaux

### Enjeu 1.1 : Qualité des eaux de surface

- Rétablir et préserver une bonne qualité des eaux de surface

### Enjeu 1.2 : Qualité des eaux souterraines

- Garantir une bonne qualité des eaux souterraines afin de permettre une bonne qualité de l'eau potable



## Thème 2 : Quantité des eaux

### Enjeu 2.1 : Etiages

- Garantir un débit optimum au maintien de la vie aquatique et de toutes les fonctionnalités des cours d'eau.

### Enjeu 2.2 : Inondations

- Garantir la sécurité des populations et des biens par une gestion intégrée des écoulements sur l'ensemble du bassin versant.



## Enjeu 2.3 : Quantité des eaux souterraines

- Assurer la pérennité quantitative des eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable

## Thème 3 : Fonctionnement des Milieux Aquatiques

### Enjeu 3.1 : Cours d'eau

- Retrouver les équilibres écologiques des cours d'eau.



### Enjeu 3.2 : Zones Humides

- Assurer la protection des zones humides et leur reconquête dans les zones à enjeux « inondations » et « alimentation en eau potable ».

### Enjeu 3.3 : Etangs et plan d'eau de Courtavon

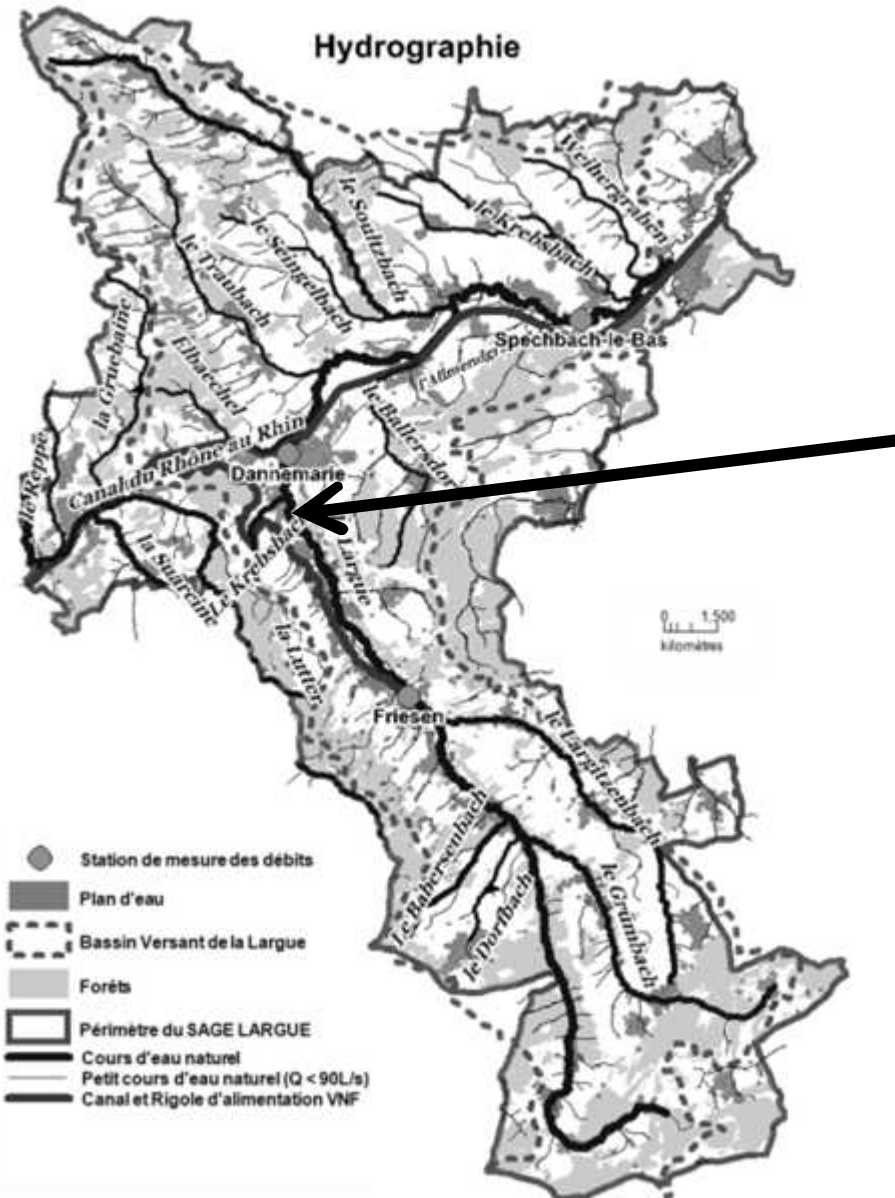
- Diminuer l'impact des étangs et plans d'eau.

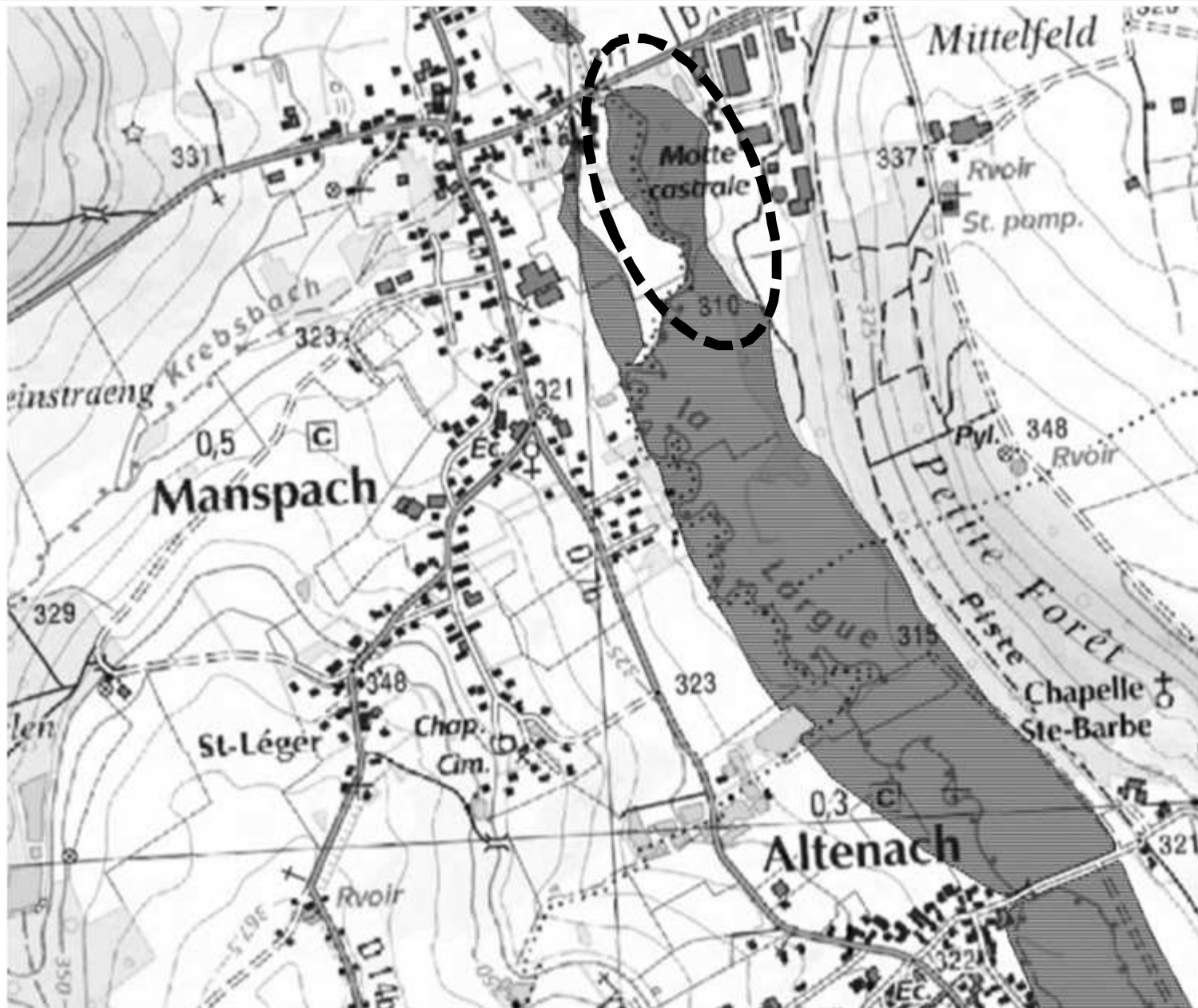


## Thème 4 : Enjeux Transversaux



# Visite de terrain







# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## 10 novembre 2015

AERM 9h30-12h30, suivi d'un déjeuner

### Ordre du jour prévisionnel :

- Présentation des SAGE du bassin Rhin-Meuse et du réseau des présidents de CLE ;
- Définition des modalités de l'implication pro-active des CLE dans la politique de l'eau ;
- Mise en place d'actions de communication pour améliorer la visibilité des SAGE : Validation de la charte CLE/AERM pour la mise en place du « label SAGE »

DGAE, Président du CB, Directeurs D2AT, DPP, représentant DCOM, chefs de services territoriaux, DPI, Présidents de CLE et animateurs SAGE, DREAL, Délégation de bassin, ONEMA



# Préparation de la réunion des présidents de CLE

Préparation interne/externe :

Préparation en interne AERM

Préparation externe : échanges avec les DREAL, rencontre préalable avec chaque président de CLE

- Propositions pour favoriser l'implication des CLE dans la politique de l'eau
- Projet de charte pour la mise en place du label SAGE
- Fiches SAGE

# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## Propositions pour favoriser l'implication des CLE dans la politique de l'eau

- 1- Association des CLE dans les instances techniques et politiques
- 2- Association des CLE dans la définition du SDAGE/PDM/PAOT
- 3- Suivi des SAGE et de leur avancement par le CB, tout au long de leur vie (élaboration et mise en œuvre)
- 4- Formalisation des « engagements » des CLE et du CB

➤ **Votre avis**

# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## Propositions pour favoriser l'implication des CLE dans la politique de l'eau

### 1- Association des CLE dans les instances techniques et politiques

- Association des CLE (2 représentants) au STB
  - Association des CLE dans les MISEN
  - Initiatives des CLE pour une représentation/association croisée CLE / EPTB / SM SCoT
- **Mise en œuvre rapide (fin 2015)**, en lien avec les services de l'Etat, notamment avec cadrage de certaines propositions en CAB

# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## Propositions pour favoriser l'implication des CLE dans la politique de l'eau

### 2- Association des CLE dans la définition du SDAGE/PDM/PAOT

- co-construction des PAOT par les CLE volontaires, sur leur territoire (SAGE en phase de mise en œuvre)

NB : nécessité de clarifier modalités de mise en œuvre

Les CLE concernées doivent être prêtes pour s'impliquer dans le dispositif, et disposer des moyens suffisants pour assurer cette mission.

➤ **Mise en œuvre rapide (fin 2015)**



# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## Propositions pour favoriser l'implication des CLE dans la politique de l'eau

### **3- Suivi des SAGE et de leur avancement par le CB, tout au long de leur vie (élaboration et mise en œuvre)**

- Un point régulier est fait en Comité de Bassin sur la dynamique SAGE (avancement, résultats,..) : fréquence annuelle ou bisannuelle ?

➤ **Stratégie et mise en œuvre à définir courant 2016**

# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## Propositions pour favoriser l'implication des CLE dans la politique de l'eau

### 4- Formalisation des « engagements » des CLE et du CB

- Chaque CLE signe une coopération avec le CB pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE (stratégie, mise en œuvre, indicateurs,...).
- **Mise en œuvre : travail à engager en 2016** (définition d'une « convention type », consultation des services, consultation des CLE, présentation en commission planification,...).

# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## **Projet de charte pour la mise en place du « label SAGE »**

Charte « cadre » pour l'ensemble des CLE

Chaque CLE déclinera cette charte dans un règlement spécifique

- Validation « technique » par les présidents de CLE le 10 novembre (vérifier si le président de CLE est mandatée par la CLE pour signer la charte)
- Validation en Conseil d'Administration de l'AERM
- Signature
- **Votre avis (avant le 15/10)**

# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## **Signature du label SAGE**

Propositions faites par l'Agence de communication

- **Votre avis (avant le 15/10)**
- Présentation aux présidents de CLE le 10 novembre
- Validation par les CLE



# Préparation de la réunion des présidents de CLE

## Fiches SAGE

- Objectif : présentation succincte et homogène des SAGE du bassin Rhin-Meuse
- 1 recto-verso :
  - recto sur le SAGE
  - verso général avec l'ensemble des SAGE du bassin RM, contacts D2AT/DPI)



➤ **Votre avis (avant 15/10)**

**Merci de votre attention**